

INITIATIVES

Meilleurs
vœux 2022

BUDGET 2021

BIEN VIVRE ENSEMBLE

ZOOM SUR LA NIED

VIE SCOLAIRE ET LOCALE

MANIFESTATIONS 2022



Ville de
FAULQUEMONT

Reprise de la vie associative



▲ Une soirée jeux de société organisée par l'Amicale « La Source » a permis de laisser de côté la télévision. Belote, Triominos, Monopoly, Scrabble ont été proposés pour distraire les participants.



▲ Reprise SBF Babyboxe.



▲ La nouvelle association de théâtre Pas'Sages à l'acte de Chémery.



▲ Reprise des sorties UCCF.



▲ Assemblée Générale de la Société Colombophile



▲ Cours de greffage du Syndicat arboricole.



▲ Pour l'année 2021, l'ABCF (badminton) a organisé son 12^{ème} tournoi des 16 Plumes, la première journée des Interclubs Régionaux, l'étape 2 du circuit jeunes mosellans, une soirée Pizz@BaD et une journée Festi'Bad.



▲ Remise du cahier de natation aux élèves de l'école de natation



▲ Journée portes ouvertes au club aquariophile du 03 octobre avec 17 exposants.



▲ Soirée Halloween à Chémery.



Chers Faulquinois et Chémerois,

La pandémie de Covid 19 bouleverse nos vies depuis bientôt 2 ans. Elle nous oblige, aujourd'hui encore, à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Après des mois de sommeil, la vie associative a repris ses droits. Le chemin des gymnases, salles de réunion et des lieux de spectacles a progressivement réouvert et permis aux membres des nombreuses associations faulquinoises et chémeroises de retrouver leurs activités. Les associations caritatives et sociales ont, quant à elles, continué à œuvrer pour le bien de tous.

Saluons la ténacité de tous ces bénévoles, encourageons-les dans leurs actions quotidiennes.

Conscients des difficultés matérielles et de fonctionnement qu'elles ont pu rencontrer, les élus ont souhaité montrer leur attachement au tissu associatif local, en restant à son écoute et en maintenant les subventions au même montant qu'en 2020. Certes, à l'heure où ces lignes sont écrites, la situation sanitaire se détériore et des contraintes peuvent, à nouveau, nous être imposées.

Tout au long de cette période difficile, les élus municipaux ont été, sont et resteront à la disposition des représentants des associations et bien sûr de tous les Faulquinois et Chémerois

2021 s'est terminée, tournons-nous vers 2022 avec l'espoir de partager des moments de convivialité.

Je souhaite vous remercier, vous, qui dans l'immense majorité faites preuve d'une grande capacité de résilience.

Continuez à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.

A vous tous, Faulquinois et Chémerois, les membres du Conseil Municipal et moi-même, vous souhaitons une bonne année, de paix, de santé et de de bonheur.

Bruno Bianchin
Maire de la Ville de Faulquemont



En couverture :
La Nied allemande à Faulquemont
de JG Seretti.

Directeur de la publication : Bruno Bianchin
Conception et réalisation graphique : Commission
Communication de la Ville - Déclic Communication
Photographies : Commune de Faulquemont, Atout Photo
Dépôt légal : Janvier 2022

La commission communication de la ville de Faulquemont remercie toutes les personnes ayant participé, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire à la rédaction de ce numéro.



La norme PEFC atteste que le papier utilisé pour vos impressions provient de forêts gérées durablement.



2021 se termine et on peut difficilement en parler avec une étincelle dans les yeux. Notre vie bien sereine et insouciance auparavant est devenue perturbée, changée, différente, contraignante...

A l'aube de 2022, et malgré une situation sanitaire, économique, écologique...inquiétante, retrouvons la force de continuer et de regarder vers l'avenir au travers de tout petits bonheurs, vers des projets permettant de surmonter cette crise mondiale...qui je l'espère ne sera bientôt qu'un triste souvenir !

La commission consultative et moi-même vous présentons les meilleurs vœux de santé pour 2022 à vous, petits et grands. Que nous puissions à nouveau partager ensemble de petits moments de convivialité en toute simplicité dans le respect, la joie et le bonheur.

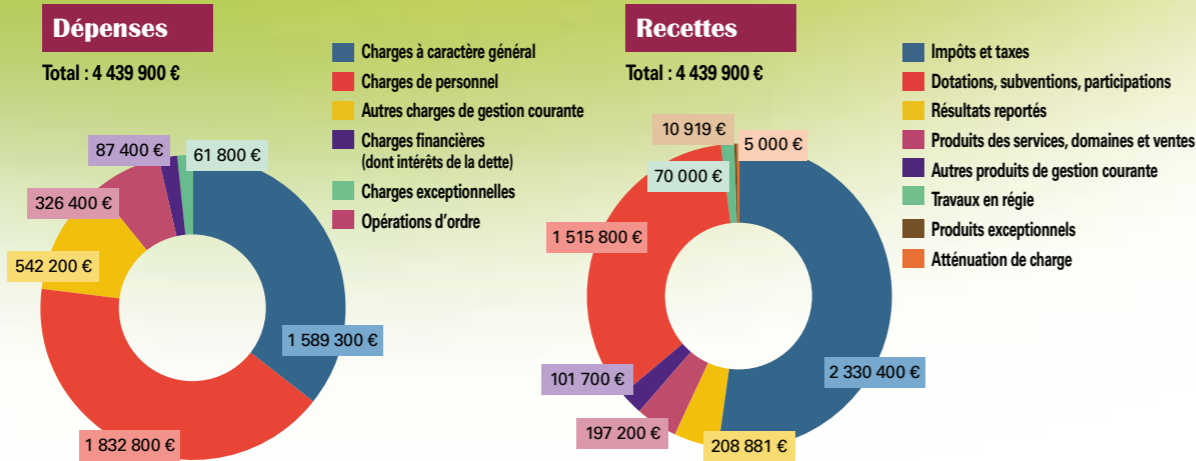
Violette Combas
Maire Déléguée de Chémery

BUDGET 2021

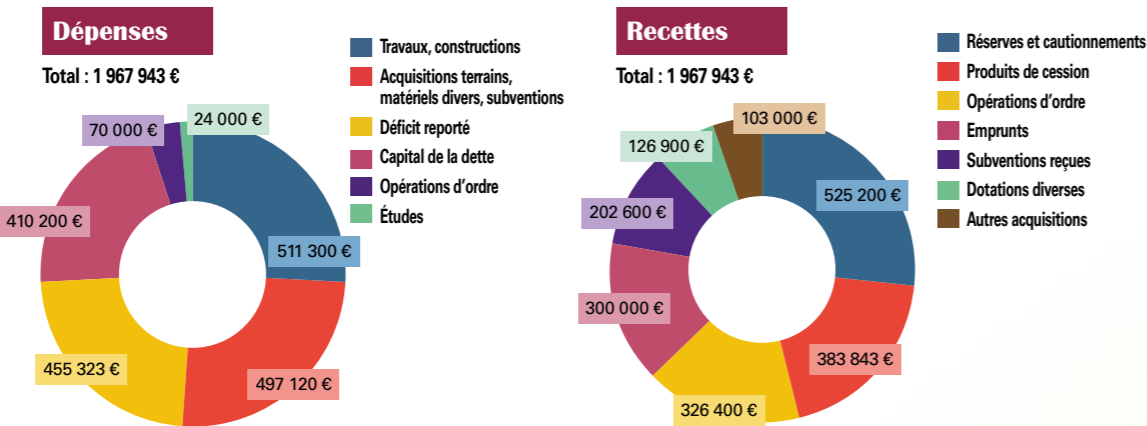
Le budget 2021, voté lors de la séance du conseil municipal du 10 avril puis modifié par décision de l'assemblée le 27 septembre 2021, s'équilibre à hauteur de 4 439 900 € en fonctionnement et 1 967 943 € en investissement, hors budgets annexes.

La crise sanitaire de la Covid 19 n'a épargné aucune collectivité. Elle a généré des augmentations conséquentes dans certains domaines de dépenses. La maîtrise du budget de fonctionnement et la recherche de toutes les subventions possibles se sont avérées plus que jamais nécessaires, afin de sauvegarder le niveau de service rendu par la commune à ses habitants.

Section de Fonctionnement : 4 439 900 €



Section d'Investissement : 1 967 943 €



Budgets annexes

Le budget principal est complété par 3 budgets annexes :

- Budget annexe du lotissement des Vignes qui chaque année est équilibré grâce à une subvention de 60 134 € en provenance du budget général.
- Budget annexe du lotissement route de Strasbourg. Ouvert en 2019, il intègre les dépenses et recettes liées à son aménagement.
- Budget annexe du lotissement du Wintersheck relatif à toutes les opérations d'aménagement liées à cet important projet, dont, dans un premier temps, l'implantation de structures pour l'accompagnement de personnes âgées ou vieillissantes et d'un établissement de prévention.

Fiscalité locale

Inchangés depuis 2018 les taux ont été réévalués en 2021 :

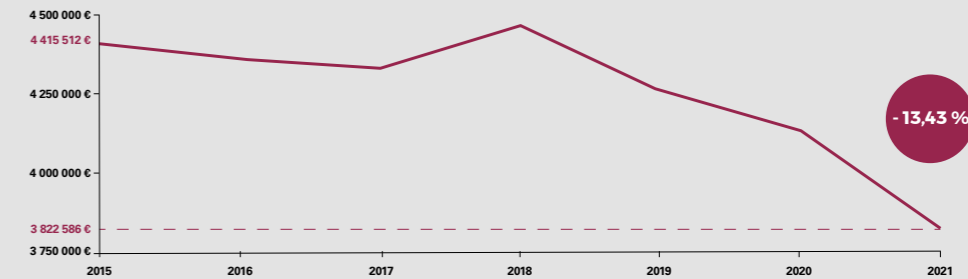
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 31,38% englobant la part communale de 17,12% et la part départementale de 14,26%.

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 61,58% (inchangée).

En 2021 les parts communale et départementale des taxes foncières sur les propriétés bâties ont été fusionnées et affectées aux communes en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Un coefficient correcteur est cependant appliqué au produit de la taxe foncière de manière à pondérer la recette perçue par la commune (pour information le coefficient de la commune est de 0,820499).

Évolution de la dette 2015 - 2021



Au 1^{er} janvier 2021, l'encours de la dette (budget principal et budget annexe) est de 3 822 586 €. 2021 a vu l'extinction de 5 emprunts représentant une annuité de 21 748,77 €.

TRAVAUX

Écoles

Travaux de rénovation intégrale d'une salle de classe dans chaque école primaire au Bas-Steinbesch et au Stade dans le cadre du programme pluriannuel.



- Faux plafond à absorption phonique
- Réalisation d'un ragréage fibré pour encapsulage des revêtements de sol
- Mise en œuvre d'un nouveau revêtement de sol collé
- Reprise des murs avec pose de toile de fibre de verre
- Reprise des peintures
- Remplacement des radiateurs
- Remplacement des lavabos
- Mise en conformité électrique
- Installation d'un éclairage en dalle LED



▲ Début des travaux de démolition de l'immeuble LOEB rue de Metz

Éclairage public quartier Longchamp



Des lanternes LED avec abaissement de puissance de minuit à 6h00' équipent de nouveaux mâts.

En finalité ce sont 109 ensembles qui sont posés, pour une économie d'énergie annuelle estimée à environ 43 165 kWh générant un gain d'environ 6 474 € HT.

Les travaux ont été réalisés avec efficacité par la Ste SPIE.



Travaux d'éclairage public en régie :

Au-delà des nombreux dépannages, les agents affectés au Service Eclairage Public ont remplacé cette année environ 200 points lumineux sur l'ensemble de la commune.

Des lanternes LED avec abaissement de puissance sont installées pour réaliser des économies d'énergie.



Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

La dématérialisation des autorisations d'urbanisme est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Ainsi, tous les dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme tels que, pour les plus courants, demandes de certificat d'urbanisme, déclarations préalables de travaux, demandes de permis de construire, de démolir et d'aménager, devront s'effectuer via le portail <https://dufcc.geosphere.fr/portailccs> mis en place par la Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont.

Ce portail constituera le guichet unique pour tous les dépôts de demandes en matière d'autorisations d'urbanisme pour FAULQUEMONT et la commune associée de CHERMERY-lès-FAULQUEMONT. Cette dématérialisation permettra de déposer votre demande de chez vous, sans vous déplacer en mairie. Vous aurez également la possibilité de suivre l'état d'avancement du traitement de votre demande directement en ligne.

Bien entendu, pour les administrés n'étant pas en mesure d'effectuer cette démarche par le biais du portail, il sera toujours possible de déposer la demande au format papier en mairie de FAULQUEMONT. Le traitement du dossier étant dans tous les cas, informatisé, la communication d'une adresse mail restera néanmoins indispensable et devra figurer dans la demande pour la bonne marche de la procédure d'instruction.

Pour tous renseignements complémentaires concernant la dématérialisation, contacter :

- La mairie de FAULQUEMONT par téléphone au 03 87 29 70 02 ou en écrivant à : urbanisme@ville-faulquemont.fr
- Le DUF-CC au 03 87 29 73 80 ou en écrivant à : urbanisme@dufcc.com



▲ L'équipe du chantier d'insertion de l'ASBH lors du nettoyage du chemin de Faulquemont à Chémery.



▲ Fouilles archéologiques au Winterscheck.



▲ Pharmacie des Vignes : projet privé qui modifie l'environnement de l'espace intermédiaire de la Ville.

INFOS . . . INFOS . . . INFOS . . . INFOS . . .

Collecte des déchets 2022

ÉTAPE 1
Courant janvier

Les papiers et cartonnets sont supprimés du sac orange pour être déposés dans des bornes d'apport volontaire bleus, dans le but de préserver la qualité de ces matériaux en prévision de la 2^{ème} étape.

ÉTAPE 2
1^{er} trimestre

100% des emballages se trient. On ajoute dans le sac orange les emballages plastiques tels que les pots de yaourt, de crème, les barquettes, films et sachets plastique.

ÉTAPE 3
1^{er} septembre

Les sacs orange sont supprimés. Des bornes d'apports volontaires jaunes sont mises en place pour le dépôt des emballages plastiques, briques et métal alimentaires.

Il restera dans le bac de collecte les sacs bleus et verts

BLEU
Objets en plastique, articles d'hygiène, sacs d'aspirateur, vaisselles cassées et minéraux (litières, coquillages).

VERT
Préparations et restes de repas, os et arêtes, coquilles d'œufs, papiers souillés et déchetés.

Restent inchangées : Les bornes à verre et textiles

CONTACT
environnement@dufcc.com
03 87 90 71 26
www.dufcc.com

CITEO
Distributeur agréé par l'État.
Distributeur agréé par l'État.

du
DISTRICT URBAIN
FAULQUEMONT
Terre d'énergie

Bien vivre ensemble, nous sommes tous concernés.

Afin d'améliorer le cadre de vie et les relations de bon voisinage des faulquinois et chémerois, appliquons-nous à respecter certaines règles.

Bruit

Tonte, débroussaillage, bricolage peuvent être une véritable nuisance sonore pour le voisinage. Pour éviter des conflits, respectons les horaires.

- Jours ouvrables et samedis de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Dimanches et jours fériés de 10h à 12h

En cas de bruit exceptionnel, prévenons nos voisins.

Espaces verts

Une vigilance particulière est à apporter à l'entretien des haies, arbustes et arbres situés à proximité des voies de circulation ou en limite de propriété, pouvant gêner la circulation des piétons, cacher la signalisation routière ou apporter des désagréments au voisinage.

Animaux

La divagation des chiens est interdite. Lors des promenades, ils doivent être tenus en laisse. Leurs déjections doivent être ramassées par le propriétaire.

Pensez à vous munir du matériel adéquat, espaces verts et trottoirs resteront propres.

Les propriétaires des chiens dangereux doivent les déclarer en mairie.

Stationnement et circulation

Avec l'objectif de favoriser l'accès aux commerces locaux, une zone bleue a été matérialisée au centre-ville. Le stationnement y est réglementé. Des parkings aménagés sont à votre disposition :

- CMDP
- Place du marché
- Stade
- Place Monroë
- Parking Erckmann Chatrian

La circulation des piétons et leur sécurité restent une priorité. Evitons de stationner sur les trottoirs, passages piétons et places réservées.

Aux abords des écoles, soyons prudents.

Respectons les limitations de vitesse à 30km/h en centre-bourg et dans les zones réglementées.

Urbanisme

Améliorer sa maison (toiture, fenêtres, clôture agrandissement) nécessite de suivre des règles d'urbanisme qui vont de l'autorisation préalable de travaux au permis de construire. Avant tout début de travaux, renseignez vous. En mairie, le service urbanisme est à votre disposition (03 87 29 70 02).

Déchets

Soyons écocitoyens, trions correctement nos déchets.

- Les **encombrants** en déchetterie et non sur le trottoir ou en dépôt sauvage le long des chemins et forêts. Préservons la nature.
- Le **verre** dans les bulles à disposition des habitants aux emplacements dédiés.
Si la bulle est pleine, ne déposons pas nos conserves et bouteilles à côté de celle-ci (risques d'accident).
- Les **déchets fibreux** (papiers, cartons...) dans les containers installés depuis début 2022 aux mêmes emplacements que les bulles à verre.
- Les **ampoules et piles** : des récupérateurs sont mis à votre disposition dans certains commerces et administrations ou en déchetterie.
- Les **déchets ménagers** sont à trier en respectant les consignes. Ne pas les déposer dans les poubelles de la ville, à l'air libre ils attirent les animaux. **Les bacs à déchets sont à sortir la veille du jour de collecte et à rentrer une fois celle-ci faite.**
- Les **déchets verts** : à valoriser grâce à des solutions de broyage, paillage, compostage...ou à emmener en déchetterie. **Le brûlage de matériaux verts ou inertes est strictement interdit par arrêté préfectoral.**

Espaces publics

- Trottoirs et caniveaux : les riverains le long de leur façade sont sollicités pour participer aux nettoyage, balayage, désherbage et déneigement des trottoirs.
- Pendant la période hivernale, des bacs de sel de déneigement sont installés aux endroits stratégiques de circulation; en aucun cas ils ne sont destinés à une utilisation personnelle.
- Les aires de jeux de la Clairière, des plans d'eau de Chémery et Faulquemont, les city-stades permettent aux habitants de se promener et de profiter des extérieurs, respectons la propreté des lieux et évitons de détériorer les jeux.
- Des poubelles sont installées dans l'agglomération, elles sont destinées aux petits détritres, papiers, mégots de cigarettes, masques ...

Chats errants



En 2021, le conseil municipal a acté le principe d'une stérilisation et d'identification des chats errants. La mission a été confiée à l'association «La patte de l'espoir». À ce jour, une vingtaine d'animaux ont été stérilisés et remis en liberté. L'opération continuera en 2022.

Battues de chasse

Lieu précis	Date
Forêt domaniale d'Hémilly (sur le ban communal de FAULQUEMONT)	09/01/22
Partie sud de FAULQUEMONT et secteur de CHERMERY	09/01/22
Secteur nord de Faulquemont : forêt du Bas-Steinbesch	16/01/22
Forêt domaniale d'Hémilly (sur le ban communal de FAULQUEMONT)	23/01/22
Partie sud de FAULQUEMONT et secteur de CHERMERY	23/01/22
Forêt domaniale d'Hémilly (sur le ban communal de FAULQUEMONT)	30/01/22
Partie sud de FAULQUEMONT et secteur de CHERMERY	30/01/22

École de Musique Municipale

Après deux années très particulières en raison de la crise sanitaire, notre école de musique a tenu bon grâce à l'investissement des enseignants qui ont eu à cœur de maintenir un lien avec les élèves tout au long de cette période fortement perturbée et tellement déstabilisante.

Pour certaines activités, il a été possible de mettre en place des outils numériques, jusqu'alors très peu utilisés dans le domaine de l'enseignement musical. Ils ont permis une continuité pédagogique et artistique, limitant ainsi une démotivation, qui aurait pu se traduire par un recul massif du renouvellement des inscriptions.

Les 75 élèves de l'école de musique ont fait leur rentrée le 13 septembre dernier, encadrés par une équipe enseignante motivée, dont l'objectif premier est de rendre la pratique musicale accessible à tous.

Enfant, ado ou adulte, débutant ou avancé, chacun a sa place à l'école de musique municipale.

Il est tout à fait possible de nous rejoindre, afin de découvrir le plaisir de jouer de la musique seul ou en groupe.

De nombreuses disciplines instrumentales ou vocales sont proposées : piano, guitare acoustique, guitare électrique, guitare basse, batterie, chant, contrebasse, violon, saxophone, flûte traversière..., ainsi que des enseignements collectifs : éveil musical pour les 4-5 ans, initiation musicale pour les 6 ans et formation musicale à partir de 7 ans, ensemble de guitares.

L'école de musique, qui a donné le vendredi 17 décembre dernier au Herrenwald son traditionnel concert de Noël, vous propose d'autres rendez-vous :

- Du 4 au 8 avril : auditions des classes de piano, guitare, flûte traversière, violon, batterie et chant
- 21 juin : Fête de la musique
- 24 juin : Concert de fin d'année.

Pour tout renseignement :

- Marion FLAUSS, directrice : 06 63 42 05 52
- ecole.musique@ville-faulquemont.fr
- www.ville-faulquemont.fr/rb/470511/ecole-de-musique
- Ecole de musique Faulquemont



Inauguration exposition « Plastica Naboria » Maîtres et élèves

Lectures hors les murs à la piscine

Rencontre d'auteur Sophie Borghesi

Spectacle « La valise » dans le cadre de Moselle déracinée

Visite de l'exposition Pierre Photos par des pensionnaires de la Villa d'Avril

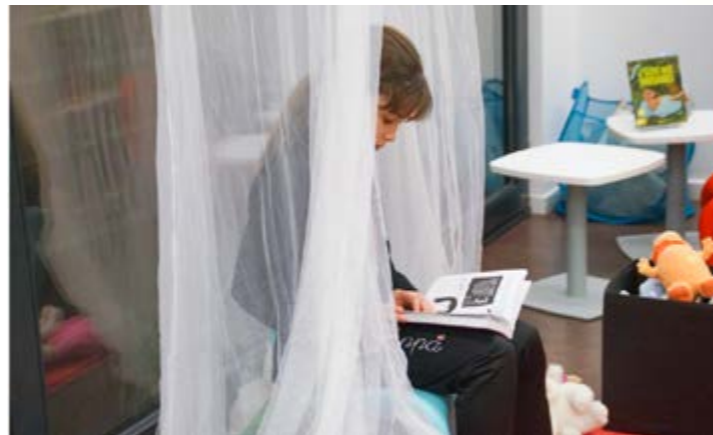
La Médiathèque Les Halles

Parce que nous avons tous besoin de Re-créer du lien, les 21 et 22 janvier 2022, la Médiathèque Les Halles se mettra aux couleurs de la 6^{ème} Nuit de la Lecture « Aïmons toujours ! Aïmons encore ! »

Au programme :

- Vendredi 21 janvier à 20h : Théâtre « Les 4 L » par la troupe Pas'Sages à l'acte.
- Samedi 22 janvier, tout au long de la journée, des lectures, des ateliers théâtre, des jeux, des ateliers numériques.... Pour toute la famille.

Retrouvez le programme complet sur le site de la Médiathèque www.mediathèque-faulquemont.fr



▲ Nuit de la lecture Janvier 2020

ZOOM SUR LA NIED ALLEMANDE



Notre rivière : La Nied Allemande

La Nied Allemande rivière de faible pente, prend sa source à Seingbouse. Elle est issue de plusieurs rus captant les eaux de ruissellement de versants essentiellement forestiers. D'une longueur de 57 km elle traverse 47 communes. Son bassin versant de 367 km² est drainé par près de 270 km de réseau hydrographique, dont l'émissaire de l'étang du Bischwald. À sa confluence son débit est de 3,62 m³/s. Nied Française et Allemande se rejoignent à Condé-Northen, pour former la Nied Réunie qui se jette dans la Sarre puis la Moselle, le Rhin et enfin la Mer du Nord.

Sur le territoire faulquinois, 4 affluents se déversent dans la Nied.

- Le Oulenbach, en limite de Créhange, de la route de Mainvillers à Faulquemont.
- Le Beerenbach « Ruisseau des ours », de la limite de Vahl-les-Faulquemont à la Nied.
- Le Weihergraben, du pont du chemin rural de la ferme du Ziegelscheuer (Tuilerie) vers la route et ensuite vers la Nied.
- Le fossé longeant la forêt d'Adelange, en mitoyenneté avec cette commune au lieu-dit Tod-Schlag.

Source de vie et de richesses

L'enracinement de l'homme dans la région y est assez tôt recensé, (voir les ouvrages de M. Philippe, historien local). En effet, Faulquemont lovée comme une presqu'île dans un méandre de la Nied, est devenue une place forte défendable. Au même titre que le château et la maison seigneuriale, les ponts ont aussi eu une valeur stratégique militaire importante, depuis les premières guerres et conflits jusqu'aux combats de la Libération. Boulay et Faulquemont se sont disputées successivement le titre de capitale de la Nied.

Dans le pays de NIED l'abondance des cours d'eaux est due à l'imperméabilité des terrains; le Keuper (marnes irisées), le Muschelkalk supérieur, (calcaires, de dolomies et d'argiles). Pour les personnes vivant de cette terre, riche mais parfois difficile à travailler, l'eau est un véritable atout, comme le montre les canalisations installées très tôt et encore visibles aujourd'hui dans la zone des jardins à la sortie de Faulquemont, en amont des anciens moulins. L'eau irrigue les sols, les crues et inondations les fertilisent. La pêche diversifie l'alimentation de la population, mais c'est le seigneur qui tire profit du cours d'eau, par ses moulins, droits de passage sur les ponts, abreuvoirs, lavoirs pour le linge ou les animaux. L'eau est aussi essentielle aux industries présentes dans la cité; tannage, briqueterie, tuilerie, brasserie, etc.



Au fil du temps

L'appellation Nida dans les inscriptions romaines proviendrait du préceltique indo-européen « nid : couler ».

On retrouve les anciennes mentions : Nida au VIII^e siècle, Nita ou Iten (1018), Neda (1121), Nithen (1184), Nidden (1188), rivulus Nidden en 1200, Nithen (1364), Niet (1404), Niez (1409) Niedz (1491), le Nied des Allemands (1495), Nied allemande et Nied romande en 1594, Teutsche Nida et welsche Neda ou Niede (XVII^e siècle), Niez (1686), Nied allemande et Nied française en 1778, Nied, Nida, Nid et Niede à diverses périodes (Notice de la Lorraine et Hiegel dans son dictionnaire étymologique).



▲ Le moulin Bleu

- Encore visible de nos jours, le plus ancien moulin, dit « **Blaumühle** » (Blaburen, Blaubronen, Bloborn, Blomuehle), est déjà évoqué en 1240, comme fief de la seigneurie de Faulquemont. Situé sur la fontaine du même nom, ce moulin à deux tournants est laissé à bail par le seigneur de Faulquemont, qui en 1778, retire 1000 livres de cens annuel. Ce moulin, qui tire son nom (moulin bleu en allemand) soit de la couleur de l'eau de la fontaine, soit du bleu de Prusse que l'on y fabriquait, appartient à Mme Tarrillon en 1860. A la fin du siècle, il est converti en station de pompage.
- Le 18 novembre 1703, les amodiateurs du marquisat de Faulquemont laissent l'huilerie à Nicolas Cordier et Anne Pierron. Le bail, d'une durée de six ans prévoit un canon annuel de 383 francs. Les huileries pressent le plus souvent, les noix, le lin, le chènevis et plus tard le colza au milieu du XIX^{ème} siècle.
- En 1727, à l'emplacement de l'actuel SEBVF et de la Cave du Moulin, un autre moulin est en activité près du pont de la Nied. Au XVIII^{ème} siècle, il

Les ouvrages

Les moulins

En 1882, l'Alsace Moselle annexée compte encore 435 moulins à céréales, pour 303 en 1895. Faulquemont est encore opérationnelle car les grands moulins résistent à la crise.

La dernière guerre sonne le glas de cette industrie, les installations hydrauliques sont détruites en 1940 et le canal comblé en 1941. 1952 voit la fin de la force hydraulique et le barrage est écroulé en juillet 1955. L'abrogation du règlement d'eau de l'ancien moulin de Faulquemont, demandé par M. Nagel, prit effet en juillet 1960.

appartient au sieur Paulin de Mainvillers, le meunier est Claude Aubertin. D'après un règlement du 31 août 1852, la tête du moulin se compose de quatre vanes motrices, destinées à mettre en mouvement deux roues à palettes et deux petites roues ou tambours. L'arrêt du 14 juillet 1898 autorise M. Hirtzmann, nouveau propriétaire, à reconstruire le barrage endommagé. L'usine passe ensuite à Pierre Nagel, qui la transforme en laiterie et remplace la roue hydraulique par une turbine en 1924. En 1927, cette dernière, d'une puissance de 10 CV, est couplée avec une machine à vapeur de 30 CV.

- Enfin, en 1860, un moulin à vapeur, « Dampfmühle ou Feuermühle », d'une puissance de 16 CV, appartient à M. Deitche. En septembre 1904, M. Marquis y fait installer un moteur à gaz pauvre, qui produit en même temps l'électricité.

Bibliographie : Jean-Michel BENOIT (Moulins et meuniers des Pays de la Nied et Archives départementales de la Moselle).

Les autres ouvrages

Leur vocation première était d'être des réserves d'eau, mais adultes et enfants trouvaient plaisir à y flâner à s'y distraire.



▲ Les époux DEBOLD sur l'écluse en 1916.



▲ Jeux d'eau pour les enfants à l'écluse.

Les ponts



▲ Ancien pont du Eichholz.



▲ Pont sur la Nied, rue de Nancy.



▲ Nouveau pont du Eichholz.



▲ Pont rue de Pont-à-Mousson.



▲ Plan de la ville avec moulins et lavoirs.

L'ancien droit de grenouillage

Une note de justice de 1433 stipule que « Madame l'abbesse de St-Pierre-aux-Nonnains a encore en ladite ville (pour Elvange) quand elle y a tenu ses plaids et s'il lui plaît de se reposer, le maire et la justice doivent aller battre les raines (grenouilles) et les faire taire, jusqu'à tant que la dame ait reposé »

Les fidèles de la Gaule



▲ Comité Fidèles de la Gaule

L'association de pêche locale (AAPMA) comptabilise 130 adhérents, dont de nombreux jeunes, pratiquent cette activité sur les berges de la Nied à Faulquemont et Pontpierre.

Outre le plaisir de s'adonner à leur passe-temps favori, ils participent également à l'entretien mécanique ou manuel des rives, en régie ou en sollicitant une entreprise. La vue sur la Nied pour les faulquinois et la pratique de la pêche de loisir se voient ainsi améliorées. De plus, des alevinages de plusieurs espèces halieutiques sont réalisés régulièrement

Une carte de pêche est indispensable, elle est disponible, sur internet, au Point Vert rue de la gare à Faulquemont ou encore les dimanches et jours fériés auprès du président.

Le 23 octobre 2021 les membres de l'association se sont réunis et ont procédé, pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2026 à l'élection du nouveau conseil d'administration et du nouveau bureau.

Ont été élus : Bernard Berteaux Président, Aimé Tarillon Vice-président, Roland Plenert Trésorier, Georges Kaczmarek Secrétaire, Christian Fuhrmann et Dominique Canu Commissaires aux comptes. Le garde pêche est Laurent Krauser.



▲ Alevinage dans les années 1970.

Entretien, aménagement et protection contre les inondations

Les berges de la Nied Allemande et de ses affluents, jusqu'à la moitié du lit, appartiennent aux propriétaires riverains. Ces derniers sont donc tenus à l'entretien de la rive, de la végétation et au libre écoulement des eaux.

Conscients de la nécessité d'avoir une vision globale de l'entretien, de la renaturation et de la restauration des cours d'eau et des zones humides, les élus ont souhaité créer une structure ayant pour vocation de se substituer aux obligations réglementaires des riverains. Le Syndicat intercommunal d'aménagement de la Nied Allemande « SIANA » a donc vu le jour en mars 1998.

En 2018, le Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied « SEV3Nied » s'est substitué aux syndicats de rivière existants : de la Nied Française, de la Nied Allemande et celui de la Nied Réunie. Il gère 1500 km de cours d'eau, regroupe 10 intercommunalités, couvre 1/4 de la surface du département soit une population d'environ 97000 habitants. Ses compétences : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des risques inondations « GEMAPI », qui, grâce au regroupement des structures sur un même bassin versant, sont mieux appréhendées.

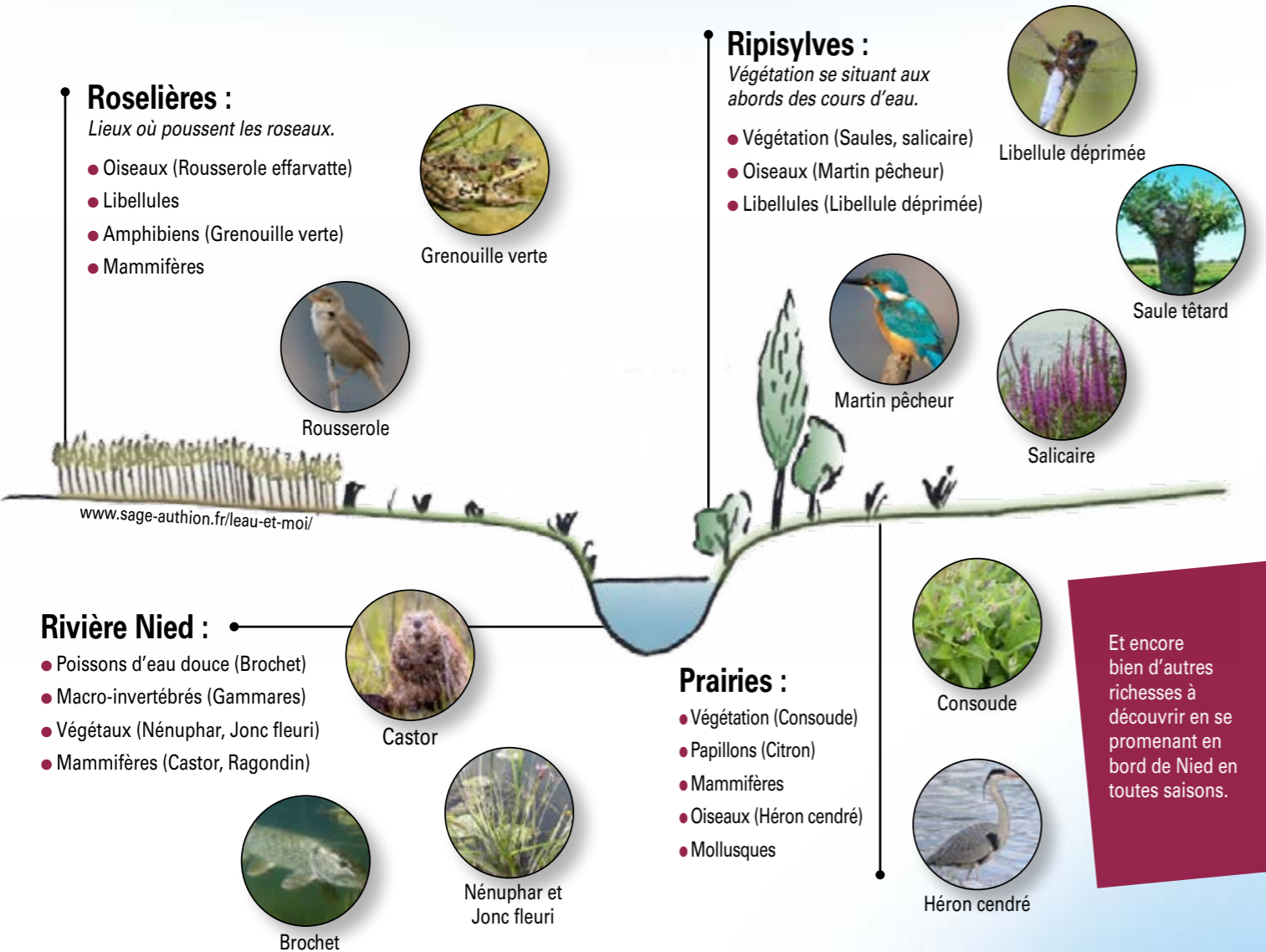


Pour tout renseignement :
✉ contact@eaux-vives-3nied.fr



▲ Inondation de 1955.

La Nied à Faulquemont riche en biodiversité ordinaire



Nouveaux commerces



▲ Atelier 32, 32 rue de Metz.



▲ AVS Ambulances, 16 rue de la République.



▲ Auto école Mika, 18 rue de la République.



▲ Fanny Turon, Reprise du Tabac Laffitte, 11 rue de Metz.



▲ Pièces auto, 17 rue de Metz.



▲ Boulangerie Seckinger et fille, 8 rue de Metz.



▲ Harmonie Zen, 1 rue des Pins.

Animations commerciales



▲ Braderie d'automne.



▲ Animation estivale place du Marché par Orge et Houblon.

Opération « un fruit pour la récré »

Depuis plusieurs années maintenant, la municipalité adhère à l'opération « un fruit pour la récré ». L'objectif de ce programme est de faire connaître, une fois par semaine, un fruit de saison aux élèves de maternelle et d'élémentaire et ce, tout en y associant une action éducative.

Les commerçants locaux sont sollicités à tour de rôle pour la fourniture des fruits.

Coût de l'opération :

- 2019 : 3 410 €
- 2020 : 885 €
(année Covid)



Saint Nicolas dans les écoles

Le 3 décembre le grand saint a effectué son habituelle tournée dans les classes de la ville. A cette occasion il a offert un livre à chaque écolier sage, de la maternelle au cours préparatoire, sans oublier les tout-petits de Tam-Tam et Doudou.

Près de 250 livres ont ainsi été distribués.



▲ À l'école maternelle du Bas-Steinbesch.

▲ À l'école maternelle du Stade.

Spectacle

Cours de langues étrangères : EILE

Langues italienne et arabe sont enseignées respectivement à l'école primaire du Bas-Steinbesch et à celle du Stade. Ces cours d'une durée de 1h30, sont organisés en dehors des horaires scolaires et constituent des activités d'enseignement agréées par l'Éducation Nationale. Les enseignants qui assurent les cours sont mis à disposition par leurs gouvernements respectifs et font partie de l'équipe pédagogique de l'école.



▲ À l'école maternelle du Stade.

L'école dans la forêt



▲ À l'école maternelle du Bas Steinbesch.

Effectifs scolaires : rentrée scolaire 2021/2022

MATERNELLES : 161 élèves

PRIMAIRES : 292 élèves

COLLEGES : 712 élèves

DESCARTES

Mme Delphine COLLIGNON* PS / MS / GS 8 + 3 + 14
TOTAL 25 élèves

BAS-STEINBESCH

Mme Mélanie SCHUMMER MS / GS 6 + 18
Mme LIOTÉ PS / MS 3 + 17
Mme Nicole BAK* TPS / PS 5 + 14
TOTAL 63 élèves

STADE

Mme Joan SCHMITT* PS / MS / GS 5 + 9 + 10
Mme Virginie RAUCH PS / MS / GS 6 + 10 + 9
Mme Geneviève GAMBS PS / MS / GS 6 + 9 + 9
TOTAL 73 élèves

* Directrices

STADE

Mme Leïla FERFERA CP 23
Mme Evelyne AMBLARD CP / CE2 22
(remplacée par M. Loïc Cordonnier)
Mme Audrey CAVICCHIOLI CE1 / CE2 24
Mme Anne-Catherine THIRY* CE1 25
Mme Cathia MORSCHIEDT CE2 / CM1 26
Mme Christine GERTNER CM1 / CM2 27
Mlle Stéphanie ADAM CM2 26
ULIS 7
TOTAL 180 élèves

BAS-STEINBESCH

Mme Stéphanie FLAMANN CP 23
Mme Nathalie MUHAR* CE1 22
Mme Amandine CHLOUP CE2 22
Mme Estelle KARP CE1 / CM1 4 + 20
Mme Oriane SCHECK CE2 / CM2 4 + 17
(remplacée par Mme Martine BIRK)
TOTAL 112 élèves

Collège VERLAINE :

Mme Linda KACED-AKLI
TOTAL 331 élèves dont 114 de FAULQUEMONT

Collège PASTEUR :

Mme Claudine FICK
TOTAL 381 élèves dont 124 de FAULQUEMONT

Tombola à l'école maternelle Descartes

L'école maternelle Descartes a organisé du 10 au 20 mai 2021 une tombola 100% gagnante.

Cette tombola a pu se faire grâce aux dons généreusement offerts par les commerçants de Faulquemont : Super U, Colruyt, le Fruitiier, Orge et Houblon, Magasin vert, Barber corner, les boulangeries Boizet et Hypolite, le bureau de tabac Mag Presse, les pizzerias Salva Pizza et Chez Valou, le snack Dylan ainsi que la Somellerie de France et le restaurant Quintessence de Metz.

Ces dons ont largement contribué à la réussite de cette action qui a permis à la coopérative scolaire de récolter 818€.

L'ensemble du personnel et des enfants de l'école les remercient grandement.



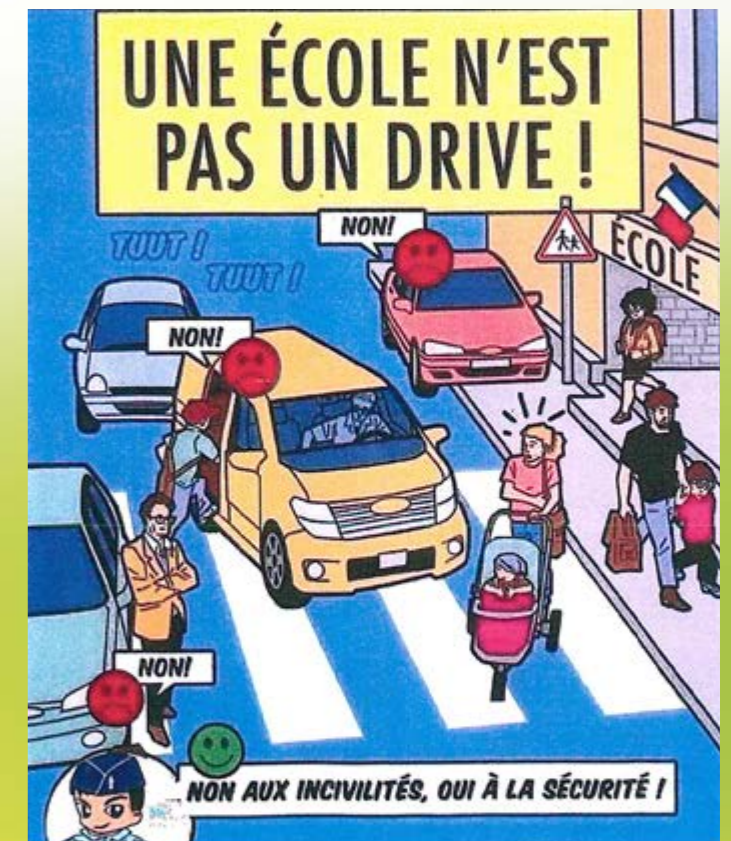
Capteurs de CO²

Dans le cadre de la lutte contre la Covid, la municipalité a souhaité acquérir des capteurs de CO² destinés à être installés dans chaque classe des écoles et dans les locaux du périscolaire. Ils permettent de mesurer la concentration en gaz carbonique et de savoir si l'air ambiant est correctement renouvelé. Ils indiquent s'il est nécessaire d'aérer les locaux.

Campagne de sécurité

La brigade de gendarmerie de Faulquemont et le service de la police municipale ont initié une campagne de sécurité aux abords des écoles et collèges. Débutée au collège Pasteur et à l'école du Stade, cette action sera poursuivie sur les différents sites.

Son objectif : sensibiliser tous les acteurs (parents, élèves) aux règles de sécurité aux abords des écoles.





▲ Spectacle d'Hélène Koenig au Gymnase Culturel.

Saint Nicolas



Crédit photos : About Photo Gérard



▲ Saint Nicolas à Chémery.

Octobre, mois du cinéma à Faulquemont

Vous avez découvert au Gymnase Culturel :



Pourris Gâtés
Mardi 5 octobre 20h00

Bonne mère
Mardi 12 octobre 20h00

Délicieux
Mardi 19 octobre 20h00

Oups !
Mardi 26 octobre 18h00

Storia di Vacanze
Mardi 2 novembre 20h00

Bourse aux jouets



▲ Bourse aux jouets organisée par l'ASBH.

Manifestations Patriotiques



▲ Remise de médaille du Souvenir Français.



▲ Cérémonie du 14 juillet.

Ministres des Cultes à Faulquemont

- Sébastien PETITJEAN pour le culte catholique
- Thierry GROSSHANS pour le culte protestant
- Souhaib GAMRA pour le culte musulman
- Claude ROSENFELD pour le culte juif

Nouveaux horaires



Le guichet de la gare SNCF est désormais ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 6h10 à 13h20.



La Poste, quant à elle, depuis le 6 décembre 2021, vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi de 9h à 12h.

Trésor Public

Une page se tourne...

Le Trésor Public a quitté à la fin de l'année 2021 les locaux de la perception.

Une permanence pour un accueil de proximité est organisée à partir du 10 janvier 2022 dans le local des permanences à l'étage de l'Hôtel de Ville les lundis et mercredis de 13h30 à 16h30.

Échéances électorales

L'élection du président de la République se déroulera : le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour et le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France. Pour les Français de l'étranger ainsi que pour ceux de la Polynésie française, afin de tenir compte de l'éloignement géographique, le premier tour se déroulera avec une semaine d'avance par rapport à la métropole.

Dans l'optique de ces prochaines échéances électorales, les personnes inscrites sur les listes électorales de la Commune, désireuses de participer activement et bénévolement à la tenue des Bureaux de Vote, peuvent, dès à présent, se faire connaître au service des élections de la Mairie (03.87.29.70.05).

En prévision de la bonne organisation de ces scrutins importants, toute contribution sera la bienvenue.

● Inscription sur les listes électorales :
Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année auprès de la mairie. Néanmoins, pour participer à un scrutin, les demandes d'inscription seront à déposer impérativement jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant ce scrutin.

● Pièces à présenter au moment du vote :
Les électeurs doivent présenter au moment du vote, en même temps que la carte électorale, un titre d'identité (la liste des titres valables est établie par arrêté du Ministre de l'Intérieur) - art.R.60 du Code Electoral.

Subventions aux sports de loisirs et divers

Les formulaires de demande de subventions annuelles pour les associations de la catégorie « sports de loisirs et divers » (hors sports de compétition), seront disponibles en mairie ou sur le site internet www.ville-faulquemont.fr (rubrique « Actualités ») à compter de mi-février 2022.



La ville de Faulquemont a été retenue au label « Commune ou ville sportive Grand Est 2022/2026 ».



Croix Rouge et CCAS

Le 21 décembre, le Centre communal d'action sociale de la ville s'est joint à la dernière distribution de vivres de la Croix Rouge de 2021. Les bénéficiaires ont ainsi reçu un colis alimentaire de fin d'année de la part du CCAS.

37ème Campagne des Restos du Cœur :

La première distribution s'est faite le samedi 27 novembre et se poursuivra, tous les samedis, jusqu'au 12 mars 2022 inclus.

Centre de vaccination

Le centre de vaccination de Faulquemont - Créhange s'est installé début octobre dans les locaux du centre social du Bas -Steinbesch. Pour se faire vacciner la prise de rendez-vous est obligatoire soit sur DOCTOLIB soit par téléphone au 06 17 47 80 05, soit sur «Vitemadose».

▲ « Dès le début de la campagne de vaccination contre la COVID-19 de février dernier et suivant les directives de M. le Préfet de la Moselle, la Municipalité a organisé, à l'aide du nouveau minibus financé avec le soutien de la CARSAT, les transports aller et retour et accompagnement de nombreux administrés vulnérables et seniors retraités vers le centre de vaccination le plus proche de Saint-Avold ».

Dans le numéro 25 d'Initiatives de décembre 2020, concernant les dons sur la Covid-19, nous avons omis de mentionner le club de pétanque La Fanny pour son don de 1 000 € lors de la 1ère vague. Un grand merci à eux !

Calendrier des manifestations 2022

JANVIER

- **Compétition de Scrabble**
Samedi 8 janvier
Club de Scrabble
Collège Verlaine
- **Tournoi de Nouvel An de Badminton - ABCF**
Samedi 8 janvier
- **Marche de l'UCCF**
Dimanche 9 janvier
Départ Foyer de Créhange village
- **Séance de cinéma mensuelle**
Mardi 11 janvier, 20h
Gymnase Culturel, rue de la Nied
- **Assemblée Générale de l'UNIAT**
Dimanche 23 janvier
Centre du Bas-Steinbesch
- **Spectacle « Un p'tit coin de paradis »**
Vendredi 28 janvier
Le Singe Blanc et Cie
Gymnase Culturel
- **Spectacle « Brassens l'Irlandais »**
Samedi 29 janvier
Le Singe Blanc et Cie
Gymnase Culturel
- **Foire aux vins**
Samedi 29 et dimanche 30 janvier
Gymnase Verlaine
Confrérie de Saint Vincent

FÉVRIER

- **Assemblée Générale UCCF**
Dimanche 6 février
Centre Social Créanto
- **Séance de cinéma mensuelle**
Mardi 8 février, 20h
Gymnase Culturel, rue de la Nied
- **« Les 4 L » par la troupe Pas'sages à l'acte**
Dimanche 27 février
Centre Social du Bas-Steinbesch

MARS

- **Séance de cinéma mensuelle**
Mardi 8 mars, 20h
Gymnase Culturel, rue de la Nied
- **Journée gourmande en Alsace - UNIAT**
Samedi 12 mars
- **Bourse aux vêtements enfants et adultes - ASBH**
Dimanche 20 mars
Gymnase Verlaine
- **Compétition de scrabble - Club de scrabble**
Dimanche 20 mars
Collège Verlaine

AVRIL

- **Loto des Donneurs de sang**
Samedi 2 avril - Centre du Bas-Steinbesch
- **Chasse aux œufs - ASBH**
Mercredi 6 avril - Parc de la Clairière
- **Marché de Pâques à Colmar - UNIAT**
Samedi 9 avril
- **1er tour des élections présidentielles**
Dimanche 10 avril - Bureaux de vote
- **Séance de cinéma mensuelle**
Mardi 12 avril, 20h
Gymnase Culturel, rue de la Nied
- **Journée du Souvenir aux Déportés**
Dimanche 24 avril - Monument aux Morts
Villes de Créhange et de Faulquemont, associations patriotiques
- **2ème tour des élections présidentielles**
Dimanche 24 avril - Bureaux de vote
- **Don du sang**
Vendredi 29 avril - Centre du Bas-Steinbesch

MAI

- **Armistice 1945**
Dimanche 8 mai - Monument aux Morts
Villes de Créhange et de Faulquemont, associations patriotiques
- **Séance de cinéma mensuelle**
Mardi 10 mai, 20h
Gymnase Culturel, rue de la Nied
- **Compétition de scrabble**
Samedi 14 mai
Centre du Bas-Steinbesch
- **Sortie Asperges à Dabo**
Samedi 14 mai - UNIAT
- **Vide grenier**
Dimanche 15 mai - ASBH - Place du Bas-Steinbesch
- **Tournoi international de badminton « Les 16 plumes »**
Samedi 21 et dimanche 22 mai - ABCF
Quartier UCBL

JUIN

- **Fête de quartier**
Vendredi 10 juin - ASBH - Quartier UCBL
- **Séance de cinéma mensuelle**
Mardi 14 juin, 20h
Gymnase Culturel, rue de la Nied
- **2ème tour des élections législatives**
Dimanche 19 juin, Bureaux de vote
- **Festival de scrabble de Faulquemont**
Vendredi 10 juin - ASBH - Quartier UCBL
- **Don du sang**
Vendredi 24 juin - Centre du Bas-Steinbesch

JUILLET

- **Feu d'artifice**
Mercredi 13 juillet, ville
Complexe sportif Aloyse Blanchard
- **Journée estivale au Pays de Bitche**
Samedi 23 juillet, UNIAT

SEPTEMBRE

- **Braderie d'automne - Ville**
Lundi 5 septembre - rues du Centre Ville
- **Séance de cinéma mensuelle**
Mardi 13 septembre, 20h
Gymnase Culturel, rue de la Nied
- **Loto des Donneurs de sang**
Samedi 17 septembre - Centre du Bas-Steinbesch
- **Critérium intergénération VTT et route**
Dimanche 25 septembre - UCCF

OCTOBRE

- **Bourse aux jouets vêtements et puériculture**
Dimanche 2 octobre - ASBH - Gymnase Verlaine
- **Ruée Rose - UCCF**
Dimanche 16 octobre, place du Marché
- **Sortie cochonnailles à la Hoube - UNIAT**
Samedi 22 octobre - Centre du Bas-Steinbesch
- **Mois du Cinéma à Faulquemont**
Projections les mardis 4, 11, 18 et 25 à 20h
Gymnase Culturel.
- **Don du sang**
Mardi 18 octobre - Centre du Bas-Steinbesch

NOVEMBRE

- **Séance de cinéma mensuelle**
Mardi 8 novembre, 20h
Gymnase Culturel, rue de la Nied
- **Armistice 1918**
Vendredi 11 novembre, Monument aux morts
Villes de Créhange et Faulquemont, associations patriotiques
- **Repas de Noël - UNIAT**
Vendredi 18 novembre

DÉCEMBRE

- **Festivités de la Saint Nicolas - Ville**
Samedi 3 décembre - Rues de la Ville
- **Séance de cinéma mensuelle**
Mardi 13 décembre, 20h
Gymnase Culturel, rue de la Nied
- **Goûter de Noël - ASBH**
Mercredi 14 décembre
Centre Social du Bas-Steinbesch
- **Don du sang**
Vendredi 16 décembre - Centre du Bas-Steinbesch

État civil

Naissances

MARHAUSER Maxine - 20/11/2020
DOSDAT Robin - 01/12/2020
ET TYSSY Noûr - 14/12/2020
THIRY Kylian - 14/12/2020
KIRCHER LICKEL Angelio - 15/12/2020
DEMIR Nina - 18/12/2020
NEUMANN Lyzio - 18/12/2020
DICKS Côme - 28/12/2020
MAZZOLI Séréna - 31/12/2020
BOUHADJI Iyad - 06/02/2021
GLAQUI Marya - 13/02/2021
LE VAN CAU Samy - 09/03/2021
TATA Tahiana - 10/03/2021
TATA Tiana - 10/03/2021
ANTONI Owen - 19/03/2021
CAICCO Lou - 19/03/2021
BENAHMED Neïya - 20/03/2021
HECKER Clément - 24/03/2021
REINERT Zoé - 29/03/2021
DI LORENZO Mayron - 09/04/2021
BOUSSEDOUR Amel - 03/05/2021
BOUATMANE Lyna - 10/05/2021
AKTAS Nisa - 28/06/2021
BERNDT Léo - 09/07/2021
SEKHAINE Dounia - 12/07/2021
LORIER KENNEL Malya - 13/07/2021
FERRAS Tesnim - 24/07/2021
DURAND Noé - 09/09/2021
GOMBERT Charlize - 25/09/2021
KESSLER Evan - 10/10/2021
CARVALHO MARTINS PEREIRA DA SILVA Diana - 13/10/2021
LAHAYE Paul - 17/10/2021
SAN MIGUEL Aelis - 19/10/2021
JANCZAK Nathan 10/11/2021
LATRECHE Tasnim 18/11/2021
MOZRAR Laya 18/11/2021
FALIZE Louis 22/11/2021

Mariages

KRUMM Pascal et
OLIANAS Valérie
26/12/2020

SEKHAINE Emmanuel et
MULLER Danièle
02/01/2021

ALBERT Daniel et
LEICK Patricia
20/01/2021

PIERRE Nicolas et
WITTMER Déborah
15/05/2021

BAZIN Rémy et
SCHAUER Myriam
22/05/2021

GRESSET Gabriel et
CHRISTOPHE Nelly
29/05/2021

SUZON Angélique et
BECK Laetitia
29/05/2021

SCHWARZ Guy et
KIFFER Charline
12/06/2021

COGHE Franck et
CRISTOFIN Carine
26/06/2021

BUND Yann et
BENNACER Anissa
26/06/2021

TOUIL Abdellah et
BENAHMED Monira
26/06/2021

LIAUBET Fabien et
DACKO Aurore
12/07/2021

REČICA Bardhyl et
SYLEJMANI Ala
27/07/2021

MARTIN CARMONA Cédric et
BODZIUCH Aline
14/08/2021

ZABALA Didier et
ZEEH Sophie
14/08/2021

GEZGIC Deniz et
OZKOK Rojda
04/09/2021

EITLAND Benoît et
DESINDE Adeline
04/09/2021

JAKUBIAK Mathieu et
SEPE Madeline
18/09/2021

OZKOK Harun et
GASHI Diellza
24/09/2021

RENARD Jean-Claude et
FREUDENREICH Carol
27/11/2021

Décès

REIN Joseph - 85
FUNAZZI Nathalie - 47
HOUZELLE Marie - 87

STEIN Louise - 78
FONTANA Giuseppa - 87
BUTIN Patrick - 61

MAZZOLINI Alda - 94
SOFIA Pietro - 85
PIERRARD Serge - 74

SHERIFI Sanije - 69
GRABA Tadeus - 86
LECHEVALIER Bruno - 61

CARICCIA Francesco - 87
FABER Jean - 86
TRIMBUR Jean-Claude - 68

LANGARD Gilbert - 61
NEUMANN Romain - 28
AYACHE Abdelkader - 66

BELKHERRUBI Bachir - 85
BITSCH Antoinette - 93
MALHOMME Hermine - 96

PERIOT René - 70
KIRCH Suzanne - 97
JACO Brigitte - 63

VERSOLATTO Palmira - 93
CURRAT Serge - 54
LOCQUENEUX Romuald - 51
PETROVIC Draginja - 69
BALTES Huguette - 88
GOUJON Gérard - 66
DUJOUX Jacques - 70
BELGRINE Daniel - 74
BRISTIEL Josiane - 65
DERSCH Raymond - 95
MATZ Joseph - 82
PARRELLA Giuseppe - 77
JANKOWIAK Halina - 90
COLLET Raymonde Georgette - 91
RIBEIRO FERREIRA Manuel - 82
WEBER Yves - 68
KOPPERS Chantal - 65
MAJCHRZAK Lyse - 80
KRAWCZYK Solange - 68
VAROQUI Jean - 75
PIERRARD Lucien - 95
MARTIN Angel - 73
PERNET Gisèle - 86
GERMAIN Jacquemin - 58
ALCARAZ Huguette - 86
MONGNOT Daniel - 71
COCETTA Marie - 92
DIENER Valérie - 49
URBANSKI Geneviève - 77
OBRINGER Waltraud - 81
BARTHOLETI Jacqueline - 86
GLAISER Philippe - 47
BERISHA Raza - 72
MARSZALEK Edouard - 89 ans



Meilleurs vœux 2022

Bruno Bianchin, Maire de Faulquemont,
la Maire déléguée, les Adjointes et les Conseillers Municipaux
vous adressent, pour 2022, leurs meilleurs vœux de santé,
de bonheur et de réussite dans tous vos projets.

***“ Je vous souhaite des rêves à n’en plus finir
et l’envie furieuse d’en réaliser quelques-uns. ”***

Jacques Brel



Ville de
FAULQUEMONT

Rue de l'Hôtel de Ville - 57380 FAULQUEMONT
Tél. : 03 87 29 70 00 - Fax : 03 87 29 70 01
www.ville-faulquemont.fr



EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL DE FAULQUEMONT

*Conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,
cet espace est réservé à l'expression des groupes d'élus du Conseil Municipal de FAULQUEMONT.
Les textes publiés dans ce cadre n'engagent que leurs auteurs.*

Liste

“Énergie collective pour Faulquemont”



Chers faulquinois et chémerois,
Trop c'est trop ! Cette diffusion va vous permettre de découvrir le vrai visage de Patrick BONNET.

562 100 € : PLUS D'1/2 MILLION D'EUROS ! C'est le montant des pertes financières pour notre commune engendrées par ses multiples attaques stériles. Entre les honoraires d'avocats (59 400 €), la valorisation du travail passé par les services municipaux dans le cadre des procédures judiciaires (39 600 €) et les pertes liées aux ventes immobilières qui n'ont pu aboutir ou ont été réalisées à un montant inférieur à celui prévu initialement (463 100 €) les pertes financières pour notre commune se chiffrent aujourd'hui à 562 100 €, alors que deux procédures sont encore au tribunal.

562 100 € qui auraient pu, qui auraient dû, servir à améliorer le quotidien et le bien être des faulquinois et chémerois.

ZÉRO : C'est le nombre de présences de M. BONNET aux 10 séances du conseil municipal organisées depuis l'installation du nouveau conseil, entre mai 2020 et septembre 2021 et ce malgré un planning prévisionnel transmis à tous les conseillers municipaux chaque été !

Il faut savoir que M. BONNET n'est pas plus assidu aux autres réunions de commissions ou du conseil d'administration du CCAS : 5 présences pour 25 réunions des autres instances au sein desquelles il a été désigné ! Soit un total de 5 participations pour 35 réunions représentant à peine 15 % de présence !

Lors de réunions de commissions M. BONNET s'est certes parfois fait représenter par d'autres membres de son équipe. Cette pratique de la chaise vide lors des conseils municipaux et cet énorme manque d'assiduité montrent le peu d'intérêt qu'il porte en réalité à la vie municipale faulquinoise ! C'est un profond manque de respect à l'encontre de ses électeurs.

QUÉRULANCE : La quérulence est une « tendance pathologique à se plaindre d'injustices dont on se croit victime ». Cette définition résume parfaitement le comportement de M. BONNET.

Sa disparition des réunions municipales n'empêche pas M. BONNET d'être particulièrement actif sur les réseaux sociaux. Derrière son clavier, notre opposant procédurier s'en donne à cœur joie, se pose en homme vertueux et en modèle de transparence. Ce donneur de leçons assène « ses » vérités truffées comme à l'accoutumée de contrevérités, avec sa goujaterie coutumière et son style volontairement virulent. Les élus de ma liste et moi-même sommes bien entendu devenus les cibles favorites de ses jugements de valeur, de ses attaques personnelles gratuites, voire outrageantes.

Cette quérulence sans fin interpelle. A quel sens de l'intérêt général ce comportement répond-il ?

Personne ne conteste bien entendu le droit de M. BONNET de saisir la justice, mais l'essence de l'engagement en politique n'est-il pas de porter le débat sur la place publique, ou lors des réunions du conseil municipal, plutôt que de décider systématiquement de multiplier les contentieux devant les tribunaux, sans jamais poser au préalable la moindre question ?

Ne serait-il pas plus utile que ce temps perdu soit consacré à des actions en direction des faulquinois et chémerois ?

Soyez persuadés que les élus de la liste « Energie collective pour Faulquemont » continueront d'œuvrer au service de nos habitants pour multiplier les initiatives au service de l'intérêt collectif et faire de notre commune une ville accueillante où il fait bon vivre.

Bruno BIANCHIN,
Maire de la Ville de Faulquemont.

Liste

“Toute la différence”



Quel est le rôle d'un conseiller municipal ? Nous avons trouvé cette définition qui nous semble assez proche de ce que la fonction devrait être : « Avant toute chose représenter les citoyens de la municipalité ». Tous les citoyens ? Oui tous les citoyens, quels qu'ils soient et quels que soient les quartiers de la ville où ils résident.

C'est fort de cette proposition que nous nous sommes présentés à votre suffrage. Vous êtes nombreux à nous solliciter, nous remontons systématiquement vos doléances. Mais encore faut-il pour cela être entendu. Ici, l'équipe minoritaire est rarement considérée. Certains dans la liste majoritaire nous disent « s'épanouir » dans leur fonction, malheureusement, ils semblent ignorer le sens de l'expression « Travail d'équipe ». C'est ainsi que dans les commissions, leurs membres ne sont-ils que pour avaliser ce que d'autres ont préparé. Ce n'est pas notre conception.

L'élu d'Opposition, comme certains disent, n'a pas une tâche facile. Il se doit d'être à l'écoute de tous les habitants. C'est ce que notre équipe s'attache à faire par tous les moyens. Nos différences doivent être une complémentarité et non un frein, nous avons aussi un programme.

Mais revenons sur les notions d'insécurité, d'incivilités (ces sujets avaient fait l'objet d'un courrier adressé en mairie, sans grand succès). Les élus de la majorité ne NOUS entendent pas, ne VOUS entendent pas. Coussin berlinois : ils sont interdits, Morhange les a fait enlever. Malgré cela un nouveau dos d'âne a été installé rue du Moulin Bleu. A n'y rien comprendre. Poteaux devant la bibliothèque : Malgré nos demandes, ils n'ont toujours pas été remplacés, leur absence met en danger la vie des piétons. Vitesse excessive : Plusieurs rues sont concernées. En août, un de nos colistiers a une nouvelle fois averti la commune de la vitesse excessive rue de la République. Rien n'a changé. Une de vos suggestions serait l'installation d'un panneau « STOP » au carrefour des rues de la République, des Maréchaux et du Château, juste avant le dos d'âne inutile devant le salon de coiffure. Le problème serait résolu facilement et durablement. Les demandes de rues à sens unique reviennent en boucle. Une de vos idées serait de rendre les rues de Créhange, de Metz, de la Gare à sens unique avec le stationnement d'un seul côté et l'ajout d'une piste cyclable. Le stationnement en quinconce serait une bonne solution pour « casser » la vitesse. Le chemin de la discorde : Les élus de la majorité veulent supprimer et vendre le chemin piétonnier qui relie les habitants du Longchamp (Via rue Maurice Barrès) à l'avenue VIAUD au prétexte de jeunes « indésirables », alors que la pose d'une caméra suffirait. En condamnant ce chemin, les utilisateurs n'auront plus de raccourci pour se rendre : au Super U, à la pharmacie, chez leurs médecins, en mairie, chez le coiffeur, à la brasserie, prochainement chez le vétérinaire, le dentiste, sur la zone Wiessmann, au collège, au Longchamp... Notre équipe est fermement opposée à cette décision.

Souhaitez que les 7 élus de la liste majoritaire qui habitent le Longchamp ou à proximité le soient également. Ceux-là même qui avant les élections avaient signé une charte avec une association d'écologie. Qui dit écologie, dit priorité vers le maximum à pied, en vélo.

Sur cette page n'ont été abordé qu'une infime partie de vos demandes, vos élus nous ont accordé seulement ce format A5. D'autres demandes pourront faire l'objet d'une diffusion via nos sites internet : <https://patrickbonnet.org/> et <http://leherissonexpressionsdefaulquinois.e-monsite.com/>, notre page facebook : patrick bonnet faulquemont. Vous pouvez nous contacter au numéro 06 77 51 85 64 ou par mail : patrickbonnet2010@hotmail.fr

Patrick BONNET